

Protection des données personnelles, l'Agglo engagée

📍 Vie de l'Agglo

📅 publié le 15-06-2018



L'Agglo s'adapte à la nouvelle réglementation européenne sur la protection des données personnelles qui s'applique depuis fin mai.

Objectif : renforcer le droit des personnes quant à la collecte, au traitement et à l'utilisation des données personnelles. L'Agglo a lancé un état des lieux des données pour prioriser les actions à mener. Elles seront mises en oeuvre au fur et à mesure et présentées sur www.clissonsevremaine.fr.